

Société : **GILARDI SAS**  
Strada Chivasso, 89  
10090 GASSINO TORINESE (TO)  
ITALIE  
Tél. : +390119606474

Titulaire N° : **N° 228**

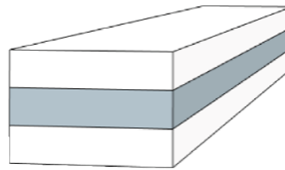
Essence (s) : **MÉLÈZE (larix sibirica) / PIN SYLVESTRE (pinus sylvestris)**

Destination selon XP CEN TS 13 307-2 : **Classe d'emploi 3\***

Caractéristiques certifiées selon XP CEN TS 13307-2 (voir détail au verso) :

- Colle adaptée à la classe d'emploi : classement D4/C4
- Conditions et tolérances de fabrication
- Qualité de la lamellation de l'aboutage et/ ou du placage

## Lamellé



section maximum lamelle :

**24 x 145 mm**

DDD

2 plis et plus

Marquage du carretel :

**CTB-LCA 228**

Seuls les produits portant le marquage peuvent se prévaloir du présent certificat

\* Emploi en menuiserie extérieure protégée par un revêtement de surface adéquat.

La certification CTB-LCA est une condition nécessaire mais pas suffisante pour une aptitude à l'emploi du carretel selon sa destination. En effet, il faut notamment vérifier que la durabilité de l'essence de bois convient à la classe d'emploi prévue pour l'ouvrage selon FD P 20 651.

FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par les règles générales de la marque CTB et du référentiel de la marque CTB Lamellés Collés Aboutés

Ces documents dans leur version en vigueur ainsi que la liste des entreprises et produits sous certification sont disponibles sur les sites Internet : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent et ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année.

Numéro de certificat : 504/20/2227

Annule et remplace N° : /

Date d'émission : 2 janvier 2020

Valable jusqu'au : 31/12/2020

Nombre de pages : 1 / 2

Le Directeur certification

**Alain HOCQUET**



## SPECIFICATIONS :

**Colle** de qualité conforme à l'annexe A de la norme XP/CEN TS 13307-2 en fonction de la classe d'emploi.

**Conditions de fabrication** conformes à l'annexe B de la norme XP/CEN TS 13307-2

**Tolérances de fabrication** conformes au § 4.2 de la norme NF EN 13307-1

**Délamination** moyenne après conditionnement en classe de service 3 définie pour une classe d'emploi 3, conforme au § 11.2.1. de la norme XP/CEN TS 13307-2

**Aboutage** : résistance mécanique : conforme au § 11.3.1.1. de la norme XP/CEN TS 13307-2 (sauf comparaison au bois massif et flexion humide)

étanchéité conforme au § 11.4. de la norme XP/CEN TS 13307-2

**Placage** : conforme au référentiel CTB-LCA

## TEXTES NORMATIFS :

### TEXTES PRINCIPAUX

**XP CEN/TS 13307-2 : janv 2010**

Ebauches et profilés semi-finis en bois lamellés-collés et assemblés par entures multiples pour usage non structurels-partie 2 : contrôle de production.

**NF EN 13307-1 : fév 2007**

Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels-partie 1 : exigences.

### TEXTES COMPLEMENTAIRES

**EN 204 : avril 2002**

Classification des colles pour usages non-structuraux pour l'assemblage des bois ou matériaux dérivés du bois.

**NF EN 14257 : sept 2006**

Adhésifs-Adhésifs pour bois – Détermination de la résistance en traction à température élevée des joints à recouvrement (essai WATT<sub>91</sub>).

**NF EN 12765 : avril 2002**

Classification des colles à bois à résine thermodurcissable à usages non-structuraux.

**NF EN 408 : nov 2010**

Structures en bois – Bois de structure et bois lamellé-collé – Détermination de certaines propriétés physiques et mécaniques.

**NF EN 311 : oct 1992**

Panneaux de particules – Arrachement de surface des panneaux de particules – Méthodes d'essais.

**NF EN 350-2 : avril 1994**

Durabilité du bois massif et des matériaux dérivés du bois – Durabilité naturelle du bois massif. Partie 2 : guide de la durabilité naturelle du bois et de l'imprégnabilité d'essences de bois choisies pour leur importance en Europe.

**ISO 3131 : nov 1975**

Bois – Détermination de la masse volumique en vue d'essais physiques et mécaniques.

**NF EN 13556 : déc 2003**

Bois ronds et sciés – Nomenclature des bois utilisés en Europe.